

Circonscription de Briançon  
R P I Val des Prés / Les Alberts  
05100 Val des Prés  
Tél. : 04 92 20 38 92  
Fax : 04 92 20 55 53  
Courriel : [elem.valdespres@ac-aix-marseille.fr](mailto:elem.valdespres@ac-aix-marseille.fr)

## Compte rendu du conseil d'école du jeudi 4 avril 2013

**Début de séance** : 18h30 à l'école Emilie Carles à Val des Prés.

### Présents :

Mme Glaive-Moreau, M. Meyer,, représentants de la commune de Montgenèvre  
M. Siestrunk, Mr et Mme Aymard, représentants de la commune de Val des Prés  
Mmes Dusserre, Arcier, M. Berton, enseignants.  
Mmes Lara et Arriagada, M. Introvigne, Mmes Depouly et Cousin, représentants des parents d'élèves.  
Mme Brochier : DDEN

### Ordre du jour :

- organisation des rythmes scolaires.

Le projet d'organisation doit être remis à l'inspection le 12 avril.

Les enseignants se sont réunis en conseil des maîtres le 3 avril pour proposer une organisation.

– *Choix du mercredi ou du samedi :*

Les parents délégués affirment que lors de la réunion organisée au mois de février, l'ensemble des parents préféreraient l'école le mercredi matin.

– *Choix de l'horaire de début de journée :*

Le débat est engagé sur le début de classe à 8h30 ou 9h00. Le CE décide de maintenir le début de la journée scolaire à 8h30.

Les horaires proposés pour la rentrée 2013 sont donc:

Lundi, mardi , mercredi, jeudi et vendredi 8h30 – 12h00 (temps de classe),  
Lundi, mardi , jeudi et vendredi 13h30 – 14h50 (temps périscolaire),  
14h50 – 16h30 (temps de classe)

– *Locaux :*

Il semble préférable de centraliser toutes les activités à Val des Prés pour éviter des frais supplémentaires de transport. La mairie annonce qu'avec le départ du CPIE, des locaux pourront être mis à disposition dans le bâtiment des Arcades.

– *Prise de contact avec d'éventuels intervenants :*

Les intervenants actuels du CEL qui ont été contactés sont d'accord pour prendre en charge des activités péri-éducatives l'année prochaine aux mêmes conditions. Les élus de Val des Prés se chargent de les contacter rapidement.

– *Projet éducatif territorial :*

Les élus souhaitent mettre en place ce projet cette année. Il devrait être mis en cohérence au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Vu les frais engendrés par les activités périscolaires, les parents s'interrogent sur la pérennité des subventions allouées à la garderie. Les élus conscients que cet accueil du matin et du soir est indispensable affirme qu'il n'est nullement remis en question : la commune continuera donc de contribuer au bon fonctionnement de la garderie.

La séance est levée à 20h10.

Fait à Val des Prés le 4/04/2013  
Pour l'équipe enseignante  
M-C Dusserre